

ASA Paris Nord - Est
Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord – Est

Paris, le 12/09/2022

A l'attention de :

Madame Audrey PULVAR, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts.

Copie :

Monsieur Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e arrondissement de Paris

Madame Fadia KARAM, Directrice générale d'Espaces Ferroviaires

Monsieur David LUCAS, Directeur d'aménagement urbain d'Espaces Ferroviaires

Madame Léa BELAGE-EL MARIKI, adjointe au Maire du 18^e chargé de l'alimentation durable et des circuits courts.

Monsieur Mario GONZALEZ, adjoint au Maire du 18^e chargé de l'urbanisme et du logement.

Monsieur Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18^e chargé des espaces verts et de la nature en ville

Objet : Ferme urbaine « Cultivate/Plantation de Paris » à Chapelle International (18^e).

Madame la Maire, 

Nous vous écrivons en tant qu'association de riverains et d'usagers impliquée dans le suivi de l'aménagement du site Chapelle International. A ce titre, nous voulons attirer votre attention à propos de la ferme urbaine implantée sur le toit terrasse de l'hôtel de logistique de ce site.

A l'issue d'un jury de concours « Les Parisculteurs » de février 2018, ce projet de ferme de 7 000m², porté par la société Cultivate, a été désigné lauréat sous le nom de "Mushroof". Après quelques retards dus à la crise sanitaire, la ferme est à ce jour exploitée depuis plus de deux ans.

Si nous avons soutenu ce projet contribuant à la végétalisation du site et au développement de l'agriculture urbaine à Paris, nous observons malheureusement que le porteur de projet ne respecte pas ses obligations en matière d'accessibilité et d'accueil du public. Ainsi, dans les critères de l'appel à projet à la rubrique « Aspects sociaux/Intégration dans le quartier », il est précisé que le lauréat s'engage notamment à organiser "des ateliers et des formations, à réserver une surface de 1 200m² dédiée aux jardins partagés et de rendre accessible au public gratuitement l'allée des jardins".

Puis, il est indiqué dans le communiqué de presse de la Mairie de Paris du 26 février 2018 que "des espaces de restauration (cantine végétale, café, épicerie...) et d'animation compléteront l'aménagement de l'exploitation". Aujourd'hui, nous sommes au regret de constater qu'aucun de ces engagements à destination de la population riveraine n'est tenu ! Par contre, comme l'indique le site internet de l'exploitant "un espace événementiel haut de gamme" est opérationnel pour des entreprises ou des clients fortunés...

A un moment où Chapelle International est confronté à des difficultés d'attractivité et d'animation, vous comprendrez que tous les acteurs économiques et sociaux présents sur le site doivent être ouverts et mobilisés pour le quartier et ses habitants.

ASA Paris Nord - Est

Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord - Est

En outre, nous rappelons que la Ville de Paris s'est portée garante à hauteur de 50% pour un emprunt bancaire souscrit auprès de la Banque des Territoires concernant un budget évalué à plus de 2 millions d'€.

En conséquence, nous vous demandons d'intervenir auprès des dirigeants de la société Cultivate afin qu'ils respectent leurs engagements d'intégration urbaine de ce secteur de la porte de la Chapelle.

Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous ou avec votre cabinet.

Dans cette attente et vous remerciant par avance de tout ce que vous entreprendrez, nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, nos meilleures salutations.

Pour ASA PNE,
Olivier ANSART

*Bien à
vous*

